

Départ précipité de la MINUSMA de Kidal : Le parti DCA dénonce et condamne la duplicité de la Mission onusienne

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 6 NOVEMBRE 2023

1457

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Remise de diplôme à l'ISFMI

La promotion Boubacar Sidiki

Traoré célébrée

Assemblée générale



Renouvellement de la division SNEC de Bougouni
Abdoulaye Sidi Sangaré élu pour un mandat de 5 ans



Groupe scolaire de Yirimadio sud : Harouna Sankaré
fait don d'un important lot de matériel !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

5 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



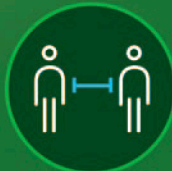
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

11

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.16



P.27



/ Une /

Remise de diplôme à l'ISFMI
La promotion Boubacar Sidiki Traoré célébrée

P.4

/ Breves /

Afrique du Sud : L'OCLEI signe un protocole de coopération avec SIU
Mali : Le pays s'engage à reconquérir son territoire des mains des terroristes
Santé de la reproduction : Des jeunes filles souffrent en silence !
Ambassade Palestine au Mali : Soutien des pays arabes et africains
Les humeurs de Facoh : Le Mali sans la Minusma

P.12

P.12

P.13

P.13

P.14

/ Actualité /

Tiegoum Boubeye Maïga, journaliste :
"Je pense que l'état n'a pas besoin d'intimider les journalistes"
Projet de transformation des produits agricoles : Le combat d'AFM
Dr. Moussa Coulibaly, sociologue : De la crise sécuritaire à la crise d'électricité
Groupe scolaire de Yirimadio sud : Harouna Sankaré fait don d'un important lot de matériel!

P.16

P.18

P.19

P.21

/ Politique /

Renouvellement de la division SNEC de Bougouni : Abdoulaye Sidi Sangaré élu pour un mandat de 5 ans
Départ précipité de la MINUSMA de Kidal : Le parti DCA dénonce et condamne la duplicité de la Mission onusienne
Lutte contre l'enrichissement illicite : Le bilan positif de l'OCLEI
Mairie de la commune du mandé : L'adm réclame le retour de Nouhoum Kélépili
Révision annuelle des listes électorales : La COPER MALI sonne la mobilisation citoyenne

P.24

P.25

P.27

P.29

P.30

/ Culture & Société /

Une bibliothèque en braille :
Pour l'institut des aveugles à 5 millions

P.32

/ International /

Afrique de l'Ouest : Soutien français à la CEDEAO pour restaurer la démocratie
Guinée :
Fin de cavale pour Dadis Camara et deux de ses acolytes

P.34

P.35

/ Sport /

Basket-ball :
Le stade malien renonce à la Bal

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Remise de diplôme à l'ISFMI

La promotion Boubacar Sidiki

Traoré célébrée

Le samedi 4 novembre 2023, une cérémonie de remise de diplômes de la promotion Boubacar Sidiki Traoré de l'ISFMI a eu lieu à l'hôtel de l'amitié de Bamako. Les membres de la promotion Boubacar Sidiki Traoré ont reçu leurs diplômes lors de cet événement prestigieux, en présence de personnalités éminentes du pays.

La cérémonie a été marquée par la

participation du Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, Mahamadou Dagno, des membres du Conseil National de Transition (CNT), du président de la Fondation Forum de Bamako, ainsi que de nombreux autres invités, y compris les collaborateurs du parrain de la promotion, El Hadj Boubacar Sidiki Traoré.

Le président de l'ISFMI a prononcé

un discours pour remercier le parrain d'avoir accepté de parrainer la promotion et a félicité les récipiendaires pour avoir réussi jusqu'au bout de leurs études et obtenu leur diplôme. Le professeur Alassane Doumbia a ensuite captivé l'auditoire en abordant le sujet des finances islamiques, soulignant qu'elles constituent une alternative prometteuse pour nos



pays en ces moments de crises économiques mondiales.

Mais qui est Boubacar Sidiki Traoré, le parrain de la promotion de cette année ? Une longue et brillante biographie a été lue par notre aîné Ibrahim Diombélé journaliste mais maître de cérémonie de l'évènement :

- Il est co-fondateur et directeur général de Matokora Doutigui Capital LTD.
- Il occupe les postes de président des conseils d'administration d'Ecobank Mali, de Maliba Mining Services JCM LTD, de Matokora Doutigui Capital LTD et de l'Institut Sahélien des Projets/ Programmes Innovants & Structurants (SPS) LTD - Groupe Conseil.
- Il est membre du Comitato Dei Cinquacentode Italia, un comité regroupant les 500 personnes ressources les plus influentes d'Italie.
- Il est conseiller principal du président de la Fondation Bamako Forum, également connue sous le nom de «Forum de Bamako».

- Il est partenaire de l'Emerging Market Forum (EMS), un groupe de réflexion financier de haut niveau basé à Washington DC, rassemblant environ 200 anciens et actuels dirigeants de la Banque mondiale, du FMI et d'autres institutions financières internationales et régionales, y compris la banque des BRICS, ainsi que certains chefs d'État actuels et anciens.

- Il est également partenaire du Cercle des Économistes de France.

- En tant que co-fondateur et directeur général de CIOB Mali 2BT, un cabinet d'intermédiaires en opérations bancaires couvrant l'ensemble des pays de l'UMOA, il joue un rôle clé dans le domaine bancaire.

- Il est président de l'Association des Anciens Cadres et Fonctionnaires Maliens de la Banque Africaine de Développement et d'autres institutions financières sous-régionales et internationales sœurs (AMAFI), dont le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale, la BID, la BADEA,

la BOAD, l'EBIDC, AfricaRe, Shelter Afrique, l'UEMOA, la CEDEAO, la BEI, la BERD, etc. depuis 2020.

- Il a été honoré par la Banque Africaine de Développement en recevant les médailles de bronze, d'argent et d'or. - Enfin, il occupe le poste de vice-président de l'équipe communale de football de Baya-Sélingué, affiliée à la Fédération Malienne de Football (FEMAFoot), ainsi qu'à la Confédération Africaine de Football (CAF) et à la FIFA.

Boubacar Sidiki Traoré est donc un homme aux multiples facettes, qui occupe des postes de responsabilité dans le domaine des finances, de la gouvernance et même du sport. Sa présence en tant que parrain de la promotion à la cérémonie de remise des diplômes à l'INSFMI a été un honneur pour les diplômés et a ajouté une dimension supplémentaire à cet événement important dans la vie des étudiants.

La promotion Boubacar Sidiki Traoré



de l'INSFMI peut être fière de sa réussite et de l'opportunité d'avoir été parrainée par une personnalité aussi influente et respectée. Cette cérémonie de remise de diplôme restera sans aucun doute gravée dans leurs mémoires en tant que moment fort de leur parcours académique.

C'est un homme ému qui a pris la parole à la suite de ses prédécesseurs pour exprimer en ses termes : « Je vous remercie tous infiniment, du fond du cœur et avec une chaude reconnaissance, pour votre présence effective, en masse et en qualité, à cette cérémonie solennelle de remise de diplômes de la Promotion 2022-2023 de l'ISFMI, et ce en dépit de vos programmes de week-end si généralement très chargés en événements socio-économiques culturels, et assimilés.

En entrant dans cette salle et en voyant tous ces radieux visages de jeunes étudiants-là, leurs diplômes

bientôt en poche, et l'avenir grandement ouvert devant eux, je me revois en flash-back presque plus de 40 ans en arrière.

Avec plus de 43 ans de carrière, dont 14 ans au Mali, 4 ans à la Banque mondiale à Washington DC, USA, et 27 ans à la BAD, à Abidjan, Tunis, Libreville, Alger, Dakar, Marrakech, le Caire, Shanghai, Sao Paolo, New Delhi, et bien d'autres villes de rêve, je peux vous confier que dans la vie, on ne peut ni plaire, ni convenir à tout le monde.

Vous, vous avez choisi de baptiser votre promotion de mon nom. Par cet acte, vous me confortez dans mon choix de carrière. Mieux, vous me réconciliez avec la notion universelle de la reconnaissance, le plus gratifiant sur le plan moral et intellectuel. »

L'histoire de l'ISFMI retiendra que la neuvième promotion de l'ISFMI a pris comme nom de baptême «El Hadj Boubacar Sidiki TRAORE» le 4 no-

vembre de l'An 2023. « Quel très bel hommage vous nous faites ainsi de notre vivant. » dixit Boubacar Sidiki Traoré.

Pour l'heureux parrain, un continent peuplé de jeunes représente un puissant dividende démographique qui bouillonne de potentiel. Cette jeunesse, à condition qu'elle acquière de bonnes compétences, des aptitudes appropriées et des connaissances axées sur l'employabilité, telles qu'elles sont dispensées à l'ISFMI depuis sa création, est une source de nouveaux talents et d'idées novatrices. Les récipiendaires de la Promotion 2022-2023 de l'ISFMI représentent une élite discrète sur laquelle leurs parents et leur pays, le Mali, pourront désormais compter. À l'issue de ce cycle de formation prestigieux mais exigeant à l'ISFMI, les éminents professeurs leur ont permis, grâce à leurs efforts et à leur intelligence, d'acquérir des connais-



sances pratiques et de maîtriser des outils de pointe pour trouver des solutions adaptées aux défis actuels. Ces outils constituent de véritables mécanismes de travail et de pilotage individuel ou collectif. Enfin, El Hadj Boubacar Sidiki Traoré, s'adressant aux récipiendaires, se dit confiant : «

Avec vos nouveaux diplômes et l'expérience d'être sortis de l'ISFMI, vous êtes privilégiés. Je suis convaincu que vous serez à la hauteur de la situation. J'espère également que vous réalisez bien que l'avenir est entre vos mains et que cette nouvelle phase de votre vie vous permettra de découvrir de

nouveaux centres d'intérêt et de nouvelles idées pour épanouir vos talents émergents. » Bon vent à la promotion El Hadj Boubacar Sidiki Traoré de l'ISFMI.

■ **Moctar Sow**

malikile.com
 LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, D'ACTUALITÉ ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

■ **Aly Savadogo**



Burkina Faso : l'homme d'affaire Mahamadou BONKOUNGOU s'est doté d'une compagnie aérienne. Son groupe Ebomaf emploie plus de 20.000 personnes et avoisine 1000 milliards de FCFA de chiffre d'affaires par an. Cet homme fait la fierté d'Afrique. Bravo



■ **A'SALFO**



J'étais à Bamako hier sur invitation de Unicef Mali (je vous dirai pourquoi demain matin). Je suis allé et revenu sans bruit. Qui est fou pour devenir le 50e à bas

■ **BlackAD**



Première partie de la tournée achever avec énergie joie et force tellement heureuse d'avoir partagé ce moment fabuleux avec chaque pays chaque peuple merci le Mali merci le Tchad merci le Togo vous êtes maintenant dans

mon cœur à jamais merci à toutes ces magnifiques personnes qui ont participé au succès de ces événements merci à mes exceptionnel musiciens merci aux institut français et merci au @prixdecouvertes



■ **Soumaïla Sagara**



Chers promoteurs, nous sommes à Kidal d'abord

Crise éducative :
Les écoles privées d'enseignement secondaire général, technique et professionnel en débrayage de 120 H, à compter du lundi 06 novembre 2023.

■ **Lucien Kambou 226**



#football : Déclaré positif à la testostérone, Paul Pogba risque jusqu'à quatre ans de suspension

D'après la « Gazetta dello Sport », l'international

français a été débouté par l'Agence mondiale antidopage (AMA) de sa demande d'audience unique devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) sera jugé par la justice italienne qui pourrait communiquer son verdict sous dix jours.

Selon la parution du quotidien italien la « Gazzetta dello Sport » de ce jeudi 2 novembre 2023, le Français d'origine guinéenne, Paul Pogba, 30 ans, contrôlé positif aux métabolites de la testostérone, une substance interdite dans le milieu du football, se serait vu refuser par l'AMA d'être directement jugé par le Tribunal arbitral du sport (TAS).

En conséquence, la justice italienne va aller au bout de sa procédure. Suspendu à titre provisoire le 11 septembre, après son contrôle positif du 10 août, l'international français avait vu la contre-expertise qu'il avait demandée confirmer le 6 octobre, la présence de testostérone.

Risquant une suspension allant de deux ans à quatre ans, en fonction de son intentionnalité ou non de consommer de la testostérone, l'ancien joueur de Manchester United devrait connaître sa sanction sous dix jours, toujours d'après le média italien.

Paul Pogba. n'a joué que 213 minutes toutes compétitions confondues depuis son retour à la Juventus à l'été 2022.

Lucien Kambou 226



MALIKANU



Depuis Abidjan, Sista Mam est reconnue désormais comme une Amazone de l'Afrique pour son engagement dans le reggae lors de la première Nuit des Amazones à AZK Live, ce 04 novembre 2023. À toute la question d'organisation de cet événement, le Mali vous dit Merci pour ce geste honorifique !

Ras kebe



Yeah Samake



Chers membres et sympathisants de la Section PACP de France,

Je tiens à exprimer ma plus profonde gratitude pour votre présence, tant physique que virtuelle, lors de notre récente rencontre chez la Secrétaire Générale Niouma Sissoko. Votre détermination à participer en dépit du mauvais temps est la preuve vivante de l'en-

gagement inébranlable que vous avez envers notre cause commune.

Un merci tout particulier à notre hôte, Madame la Secrétaire Générale, pour son accueil chaleureux et le buffet garni qui a su ravir nos palais autant que nos cœurs.

Cette réunion a été un moment privilégié pour échanger, partager et renforcer notre lien. Votre soutien est essentiel alors que nous avançons vers un avenir prometteur pour notre pays. Ensemble, main dans la main, nous bâtissons le Mali de demain.

Avec toute ma reconnaissance!

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Malick Konate



Ce soir, une frappe de drone a été rapportée à #Kidal. Les #Famas ont utilisé un drone pour mener une attaque aérienne dans la ville. Depuis le 02 octobre, une colonne des forces armées maliennes, accompagnée de supplétifs russes - #Wagner, est en route pour reprendre le contrôle de la région de Kidal, en particulier pour occuper les anciens camps militaires de la mission de l'#ONU.

#Bèki_Takè

■ Nionti Le Roi



RÉPUBLIQUE DU MALI / POLITIQUE

NIANKORO YEAH SAMAKÉ A ÉTÉ REÇU

PAR LES MILITANTS DU PACP DE FRANCE.

Ce sont des militants du PARTI POUR L'ACTION CIVIQUE ET PATRIOTIQUE du Mali (PACP) section de France, très heureux qui ont reçu ce jeudi 02 Novembre 2023, dans le 19ème arrondissement de Paris, leur leader l'ambassadeur Niankoro Yeah Samaké.

L'attente a été longue parsemée quelques fois de doutes, et l'arrivée du Leader a apporté réconfort, joie et espérances.

Mais ce n'est pas la volonté et l'envie qui manquaient de côté du Patron du PACP.

Après l'épisode corona virus ou Covid-19, et surtout les événements politiques survenu au Mali avec l'eur cohorte de gravités, et l'absence de certitudes prolongées, les gros chantiers d'implantation et de réorganisation du Parti, l'arrivée massive de nouveaux militants et le repositionnement de l'image du PACP sur l'ensemble du territoire Malien, ont constitué les principales raisons de la non venue de l'homme politique le plus en vue de l'opposition Malienne à Paris.

L'homme fort de Ouelessebouyou (Yeah Samaké) était tout heureux de rencontrer ses frères et sœurs, militants et responsables de son parti en France.

L'excellent FOUSSENY BAGAYOKO président de la section PACP FRANCE, et L'incontournable NIOUMA COULIBALY CISSOKO secrétaire générale conduisaient les militants venus à la rencontre du charismatique président d'honneur du grand Parti.

Les échanges ont été très sincères, intéressants et encourageants.

En attendant le compte rendu détaillé de cette enrichissante rencontre, notons la présence de Mr NIONTI LE ROI ami et soutien de l'ambassadeur Yeah Samaké, accompagné de Mde NATHALIE KOUDOU Secrétaire générale du Mouvement TPLP (Tout Part le Peuple Côte D'Ivoire) et Mr LAGO ERNEST Vice-président de l'ONG DJONO AFRIQUE.



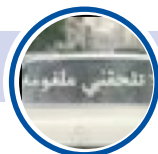
■ Larmes des pauvres



@ocisse691

#Gao -- le directeur local de la société énergie du #Mali (#EDM) enlevé par un chef militaire de la région puis conduit au champ de tirs pour subir des tirs d'intimidation avant qu'il ne soit interrogé sur les raisons de la coupure d'électricité au camp.

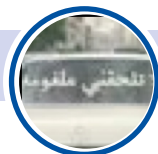
■ Wassim Nasr



@SimNasr

Deux détails intéressants dans le discours d'une heure et demi de #Nasrallah: 1/le secrétaire général du #Hezbollah parle plusieurs fois des églises et des chrétiens, le parti se positionnant depuis son implication militaire en #Syrie comme « protecteur des minorités chrétiennes »

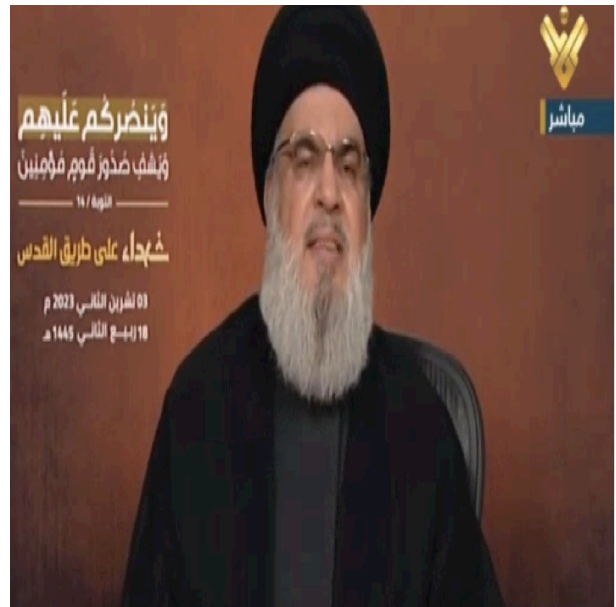
■ Wassim Nasr



@SimNasr

#Liban #Hezbollah #Nasrallah «cite les #Irak-iens

et les #Yémen-ites qui se sont impliqués en soutien à #Gaza [...] l'opération bénie du 7 Oct. a remis la cause Palestinienne au centre des préoccupation int. [...] l'ops est purement palestinienne personne n'était au courant » en disant « ceux qui disent qu'une victoire du #Hamas sera une victoire des Frères Musulmans se trompent » rappelant le schisme réel entre l'org et le #Hezbollah qui passe avec le Hamas. Sachant que les remerciements de Haniyeh à l'Iran & Assad n'ont pas été bien reçus partout



■ Djenad



@ali_ouhachi

#NasrAllah a surtout livré un message codé à ses partisans: nous sommes solidaires, mais ce qui se passe à #Gaza, défaite ou victoire, est à #Hamas. Maintenant si #Israël fait l'erreur de s'attaquer au #Liban, alors ce serait notre affaire.

■ Gil



@FrenchyGil

La ligne Assad. Manière de rappeler leur différence avec daech ? Il faut mentionner le fait que les chrétiens aussi sont victimes de la politique d'épuration ethnique de Netanyahu.

Afrique du Sud

L'OCLEI signe un protocole de coopération avec SIU



Le samedi 4 novembre 2023, l'OCLEI et le Bureau Spécial d'investigation (SIU) d'Afrique du Sud ont signé un protocole d'accord pour une lutte commune contre la corruption et les infractions assimilées. Le protocole a été signé par Dr Moumouni Guindo, Président de l'OCLEI et Adv Andy Mothibe, Chef du SIU.

La signature a été faite en présence de deux représentants de l'ambassade du Mali en Afrique du Sud.

Le document, dans son préambule, précise que l'OCLEI et SIU concluent un protocole d'accord aux fins d'établir une coopération dans le cadre de leurs compétences respectives, pour contribuer à l'amélioration de la bonne gouvernance et à la consolidation de l'Etat de droit à travers le partage d'expérience, l'organisation d'activités et le renforcement de capacités en matière de prévention et de lutte contre la corruption et l'enrichissement illégitime.

A noter que ceci est le 8ème protocole signé par l'OCLEI avec des structures similaires à travers le monde.

Source OCLEI

Mali:

Le pays s'engage à reconquérir son territoire des mains des terroristes

Les Forces Armées Maliennes (FAMa) ont récemment remporté une victoire cruciale dans leur lutte contre le terrorisme, en identifiant et neutralisant plusieurs opérations terroristes en préparation. Ces opérations se déroulaient dans le camp abandonné de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à Kidal. La réussite de cette mission nocturne de surveillance aérienne est le fruit du professionnalisme des forces spéciales commando fusiliers de l'air de l'armée malienne.



Bamada.net – Le vendredi 3 novembre dernier, les FAMa ont reçu des informations cruciales indiquant que des opérations terroristes étaient en cours de préparation dans la région de Kidal. Grâce à la coordination efficace de leurs forces spéciales, les FAMa ont rapidement identifié les cibles potentielles et ont lancé une opération décisive pour les neutraliser. Toutes les cibles ont été éliminées avec succès, empêchant ainsi les terroristes de mener à bien leurs sinistres projets.

Les soldats courageux des FAMa exhortent maintenant la population à rester vigilante et à continuer à soutenir les efforts pour éradiquer le terrorisme dans le pays. Ils ont également réaffirmé leur engagement à travailler sans relâche pour garantir la sécurité de la nation et de ses citoyens.

Le président de la transition, le Colonel Assimi Goita, a lui aussi tenu à saluer cette opération réussie et a affirmé que le Mali était résolu à récupérer l'ensemble de son territoire des mains des terroristes et de leurs com-

plices rebelles. La récente avancée de l'armée malienne, équipée de matériel de dernière génération, a renforcé la confiance en la capacité du Mali à atteindre cet objectif. De nombreux chefs rebelles ont déjà fui la région en raison de la montée en puissance de l'armée malienne.

Les FAMA préparent actuellement l'assaut final pour déloger les narcotrafiquants et les terroristes qui ont sévi dans la région. Le peuple malien est fier de ses forces armées et les soutient dans leur mission de sécurisation du pays.

L'unité et la détermination de l'armée malienne sont plus fortes que jamais, et le Mali avance avec confiance vers un avenir plus sûr et plus stable. Vive l'armée malienne, et que la paix prévale sur tout le territoire !

Moussa Keita

Source : Bamada.net

L'hôpital n'était pas proche de nous pour diagnostiquer la maladie. C'est une fois en ville que la maladie a pu être traitée. Aujourd'hui j'ai 18 ans et j'ai des enfants » témoigne cette jeune dame sous anonymat.

Selon l'office national de la santé de la reproduction, plus de 36% des jeunes adolescentes ont commencé leurs vies procréatives dont 6% sont enceintes d'un premier enfant et 30% ont eu au moins un enfant. Pour éviter cette situation, Sory Konaré jeune leader, demande aux autorités plus de mesures de protection. « Notre plus grande demande auprès des autorités est de répondre de façon satisfaisante et novatrice aux énormes besoins en planification familiale et atteindre une prévalence contraceptive de 90% d'ici 2027 » dit-il. Il ajoute que « la santé des jeunes doit demeurer une priorité pour l'État car chaque année des milliers de jeunes meurent pour des causes qui pourraient être évitées »..

Studio Tamani

Santé de la reproduction : Des jeunes filles souffrent en silence !

La santé de la reproduction chez les jeunes filles est confrontée à de nombreux défis. Il s'agit notamment de l'insuffisance des informations disponibles et accessibles et des services de santé de qualité adaptés aux besoins des jeunes. C'est ce qui est ressorti de la 3ème édition du Théâtre Forum des jeunes tenue le week-end dernier à Bamako.



Ces déficits aboutissent à des maladies les infections sexuellement transmissibles, les grossesses précoces et non désirées, et les avortements à risque.

Dans la plupart des cas, les jeunes filles atteintes de maladies liées à la santé de la reproduction ne savent pas de quoi elles souffrent. « J'ai contracté l'infection à l'âge de 13 ans. Cela a provoqué mes trois fausses couches.

Ambassade Palestine au Mali : Soutien des pays arabes et africains

Ils étaient une quinzaine de pays africains et arabes à apporter leur soutien à la Palestine à travers sa représentation diplomatique au Mali. C'était avant-hier mercredi 1er novembre 2023 à Bamako.

L'ambassadeur de la Palestine, son excellence Hadi Shebli, a reçu plusieurs diplomates africains tels ceux que du Ghana, du Nigeria, de la Cèdeao, du Burkina Faso, du Sénégal et des pays arabes, de la Mauritanie, d'Algérie, d'Egypte et de la Lybie. Ces diplomates ont apporté leur soutien au peuple palestinien dans la crise qui sévit entre la Palestine et Israël depuis quelques semaines.

Pour revenir sur la crise, son excellence Hadi Shebli rappelle qu'elle ne date pas du 7 octobre dernier qui a vu l'Israël se réveiller avec des bombardements, mais que depuis le jour où, avec l'aide des Britanniques, des Palestiniens ont été délogés pour créer l'Etat israélien en 1948. Il a rappelé successivement les différentes attaques de ces époques et a fait savoir, que même si la Palestine n'avait pas attaqué en premier, le 7 octobre, l'Israël, selon l'ambassadeur, préparait des attaques.

A ce jour, les affrontements continuent entre les deux pays, a fait savoir son excellence Hadi Shebli. "Même ce matin, il y a d'autres bombardements sur la Bande de Gaza", a confié S. E. l'ambassadeur. Il a appelé à un stop à l'injustice de la communauté internationale, qui pour lui, joue à deux points deux mesures. "On n peut croire

à la communauté internationale qui crie partout : Stop à la guerre en Ukraine mais qui cautionne ce qui se passe contre les Palestiniens”, regrette le diplomate de la Palestine au Mali.

Les ambassadeurs présents ont tous appelé à un cessez-le-feu rapide et ont invité les deux parties à respecter le droit international et le droit international humanitaire. L'ouverture et le renforcement d'un corridor humanitaire pour permettre aux blessés de la Palestine d'aller se soigner en Egypte a été fortement recommandé. “Nous soutenons la Palestine et nous demandons un cessez-le-feu”, ont lancé, Driss Isbayene et Riache El-Haoues respectivement représentants du Maroc et de l'Algérie.

Koureichy Cissé
Mali Tribune



précédents.

Ce sont des populations nomades et sédentaires qui ont vécu en paix depuis toujours y compris sous la colonisation et la chienlit ne s'y est installée qu'à partir de l'intervention militaire Hollandaise de 2012 que regrette maintenant la transition politique de Dioncounda Traoré qui ne vit pas venir les intentions cachées du président socialiste français de cette époque.

Dans le principe et par nature, la Minusma était conçue comme une force neutre d'interposition entre les belligérants (lesquels ?) sur le terrain mais au fil des ans, au lieu de séparer, l'organisation onusienne ne fit que diviser et attiser les tensions entre des groupes opposés mais pas nécessairement ennemis. Il faut d'ailleurs souligner que partout où l'ONU a implanté ses missions, ces pays n'ont jamais connu la paix et se sont enfoncés dans une guerre interminable au profit des marchands d'armes occidentaux.

Des terroristes attrapés par les populations de Ségou en 2023 ont affirmé être nourris, habillés, armés et payés par la Minusma et chacun au Mali sait que sous prétexte de fournir du boulot aux jeunes chômeurs des zones concernées et de faire des investissements dans l'éducation et la santé, la Minusma s'est sentie indispensable et fonctionna comme un Etat dans l'Etat du Mali.

Sa connexion avec les groupes terroristes et les cadres touareg de la CMA est évidente aux yeux des responsables et du peuple maliens.

Le départ de cette mission ne fait que rapprocher le Mali de la paix et les cris d'orfraie des soi-disant spécialistes des questions du Sahel n'effraient personne au Mali car ce pays est une vieille terre qui a connu des épreuves plus éprouvantes que cette situation téléguidée par les chancelleries occidentales.

Facoh Donki Diarra
Ecrivain
Mali Tribune

Les humeurs de Facoh : Le Mali sans la Minusma

Le retrait précipité de la Minusma annoncé courant octobre 2023 fait dire et écrire du n'importe quoi aux agences de presse occidentales qui y vont de leur langue et de leur plume, chacune prédisant le pire pour le Mali.

On oublie que les zones occupées par la Minusma comme une conquête militaire, font partie intégrante du territoire malien depuis des siècles et que leur reconnaissances en 1960 comme telles ne sont pas venues du hasard.

Le haro sur le baudet fut tel que le Mali fut considéré comme la Palestine de l'Afrique contre laquelle, entraînées par Emmanuel Macron, les nations occidentales se liguèrent et déployèrent d'énormes moyens militaires et économiques pour sinon rendre gorge à la Transition militaire du CNSP, du moins parvenir à la partition du pays en dépit des déclarations démagogiques des dirigeants





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Tiegoum Boubeye Maïga, journaliste : "Je pense que l'état n'a pas besoin d'intimider les journalistes"



En marge de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, Tiegoum Boubeye Maïga journaliste et acteur du mouvement démocratique au Mali, livre ses analyses sur la presse malienne sous l'ère Moussa Traoré à l'avènement de la démocratie. Entretien.

Mali Tribune : Comment était la presse sous le régime dictatorial de Moussa Traoré ?

Tiegoum Boubeye Maïga : Au temps de Moussa Traoré, nous respectons scrupuleusement la loi. Parce que quand tu sais à qui tu as affaire, il ne faut pas lui donner l'occasion d'avoir

une prise sur toi. Comme disaient les bambaras : "quelque chose qui peut t'avaler, il ne faut pas lui laisser te lécher".

Deuxièmement, nous étions tous des professionnels. Les faits, ce sont les faits. Il n'était pas acceptable à l'époque dans les échos en tout cas

de publier une information qui n'est pas vérifiée. On recoupe jusqu'à ce qu'on se dise maintenant l'information est fiable. Même si ton adversaire ou ton ennemi veut te mettre le grappin dessus, il faut qu'il soit de très mauvaise foi. Les Maliens ont très vite adopté le journal les "échos". Mais après, il y a eu le journal "Aurore" et d'autres journaux qui informaient après. L'administration n'était pas à l'aise, mais elle nous donnait des informations qui étaient possibles ; on nous les donnait et on les exploitait après recoupement.

Mais sous Moussa, il n'y a pas d'arrestations des journalistes. Parce qu'on ne pouvait pas donner l'occasion à ces gens de nous arrêter. A l'époque mieux vaut faire autre chose que de se faire arrêter par ces gens-là. Par contre, il y a eu beaucoup d'entraves et cela rentre dans le cadre de la censure. Par exemple, le dépôt légal se fait 24 h avant la parution du journal. Aux échos, le journal paraissait officiellement le vendredi, mais jeudi avant la descente, il faut que le journal soit prêt parce que, le dépôt doit se faire aux ministères de la Justice et de l'Administration territoriale. Il se donne le temps de lire le journal avant tout le monde et de voir s'il y a des papiers à censurer dedans.

Après ils ont dit que 24 h c'est peu, il faut que ça soit 72 h, c'est-à-dire que si le journal doit paraître le vendredi, c'est le mardi qu'on met le journal en dépôt légal. Là, on leur a dit non et on leur a dit, si vous voulez ça, il faut changer la loi. Après, il y a les intimidations contre les sources d'information et les agents de la sécurité d'Etat qui venaient à la porte du journal lors de nos réunions de rédaction. Mais lors des manifestations pour l'instauration de la démocratie, on recherchait les journalistes pour les bastonner.

Mali Tribune : Mais après l'ins-



tauration de la démocratie, on constate des crimes impunis à l'encontre des journalistes (interpellation, bastonnade, emprisonnement et même disparition). Comment vous expliquez cela ?

T.B.M : J'ai lu dans le livre qui a été écrit par des proches de Moussa. Il y a une partie qui a été réservée à la presse où ils affirment que, c'est eux qui ont amené la liberté de la presse. On ne le conteste pas. Ils disent que c'est avec la démocratie qu'on a commencé à arrêter les journalistes. Oui, c'est vrai. Parce que la démocratie demande beaucoup de tolérance. Les premières plaintes contre les journalistes, c'est sous la Transition de 1991 avec le journal "Scorpion" contre le ministère de la Défense.

En plus, la démocratie demande aussi beaucoup d'exigences. Ce n'est pas parce qu'on est en démoc-

cratie qu'on est poursuivis par les gens. Mais on n'empêche pas les gens qui sont poursuivis d'avoir des meilleurs avocats.

Nous, aux Echos au temps d'Alpha Oumar Konaré, on ne connaît même pas le nombre de procès qu'on a eus. Avec la création de Ganda koye, nous avons fait un éditorial et personnellement en tant que directeur de publication, j'ai été interpellé par la Sécurité d'Etat. A cette époque, c'était Soumeylou Boubèye Maïga qui dirigeait la Sécurité d'Etat et de la Sécurité d'Etat, je me suis retrouvé devant Adama Thiero, le procureur de la Commune III. A la limite, j'ai frôlé l'arrestation. Qu'on interpelle les journalistes, ça ne me dit rien. Dès l'instant où le journaliste a fait son travail de recoupement des informations, c'est l'essentiel. On n'est pas des bêtes sacrées. Mais la place d'un journaliste, ce n'est pas la prison. Quelle que soit l'animosité qu'on peut avoir contre les journa-

listes, aller jusqu'à les battre ou assassiner. Je pense que l'Etat n'a pas besoin d'intimider les journalistes.

Mali Tribune : Pour mettre fin à cette barbarie contre les journalistes, les Nations unies ont initié depuis 2013 la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes. Une journée mémorable, pompeuse, non ?

T.B.M : C'est juste une journée et je ne suis pas sûr qu'en 2013, à maintenant qu'il y a eu un impact. Parce que si on regarde le nombre des journalistes tués, ça va en crescendo. De 2000 à 2022, il y a eu plus de 1700 journalistes tués alors qu'ils ne sont pas des terroristes. La guerre de l'Ukraine qui est en train de se passer, il y a une dizaine de journalistes tués à Gaza, il y a 23 journalistes. Certes, ce sont des zones de conflit, mais les journalistes dérangent les gens. Ils ne veulent pas que les journalistes

soient témoins de ce qui se passe. Parce que quelque part, les journalistes apportent les vraies informations à l'opinion.

Oui, c'est pompeux on organise une journée pour dire que la presse, c'est le pilier de la démocratie, liberté d'expression, dans les faits ils ne sont pas protégés. C'est vrai qu'au Mali on n'est pas arrivés aux assassinats et j'espère qu'on n'arrivera pas à ça. Mais on bastonne les journalistes, personne ne lève le doigt, à commencer par les associations des droits de l'homme au Mali. On n'est pas une espèce en voie de dis-

parition, mais une espèce fortement menacée.

Mali Tribune : A la lumière de tout cela, qu'est-ce que vous reprochez à l'Etat et aux journalistes que nous sommes ?

T.B.M : L'un des gros reproches que j'ai toujours fait à l'Etat depuis la chute de Moussa, c'est que l'Etat s'est désengagé de la formation des journalistes alors que c'est à l'Etat de former les journalistes dans l'écriture, la parole et la photographie. Quand tu n'as pas des bons journalistes, tu n'as pas des bonnes informations et quand tu n'as pas

des informations, tu n'as pas des bons citoyens. Quand tu n'as pas des bons citoyens, tu n'as pas des bons gouvernants et quand tu n'as pas des bons gouvernants, tu n'as pas des bonnes décisions et c'est un recul.

En plus du désengagement de l'Etat, en notre sein même, l'éthique et la déontologie sont bafouées tous les matins et on ne fait pas des efforts pour être à la hauteur ce qui fait que la parole d'un journaliste ou l'écrit d'un journaliste ne pèse absolument rien du tout.

■ **Source: Mali Tribune**

Projet de transformation des produits agricoles : Le combat d'AFM

L'Association Filles-Mères, AFM, a lancé projet "Transformation des produits agricoles" dans la commune de Kalaban-Coro, le jeudi 26 octobre 2023. Financé par l'Ambassade d'Allemagne au Mali, le projet veut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles.

La population du Mali est estimée à 21 794 260 habitants et est composée à plus 50 % de femmes. Les femmes sont à plus de 80 % les promotrices des petites et moyennes entreprises au Mali selon le Ministère de l'Industrie et du Commerce 2023.

La place des femmes dans le développement est capitale. Les projets de développement n'ont pas le plus souvent pris en compte le rôle et l'importance des femmes alors qu'elles constituent aujourd'hui plus de la moitié de la main d'œuvre, accomplissant 70 % du travail agricole, 80 % de la production des denrées alimentaires, 100 % de la transformation des produits de base et 40 à 90 % de la commercialisation.

Cet important rôle économique a longtemps été occulté par le fait que les femmes sont peu représentées dans les instances de décision.

Conscientes du faible accès des femmes aux ressources pour mener leurs activités afin de mieux jouer leur rôle dans le développement, c'est ainsi que AFM a mis les femmes et les filles mères au cœur de ses interventions. Elle estime et reste convaincue qu'aujourd'hui que la femme soit commerçante, productrice, souvent même chef de famille dans beaucoup de cas ou les maris sont absents.

Ainsi, depuis 2018, l'Association lutte pour la promotion de la femme dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de vie, pour contribuer à la réponse à ces défis en droite ligne avec les engagements du gouvernement du Mali, AFM met en œuvre ce projet intitulé "Transformation des produits agricoles", soutenu financièrement par l'ambassade de l'Allemagne au Mali.

L'objectif de ladite cérémonie était

d'amener les acteurs impliqués à mieux comprendre les enjeux pour mieux orienter les activités du projet, de partager avec les parties prenantes les objectifs pour une meilleure compréhension des activités en vue d'une synergie d'actions, les activités et les résultats attendus du projet ; d'orienter les parties prenantes sur leur rôle et responsabilité dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, d'engager les acteurs impliqués à la réussite du projet.

Dans son intervention, la présidente de l'ONG association filles-mère (AFM), Fatoumata Traoré, dira que la vision est l'amélioration des conditions de vie des filles et des femmes pour un développement durable et équitable.

Selon elle, le projet mettra en place des activités de transformation des produits pour atténuer les difficultés financières, économiques et sociales



des membres de l'association. Le projet est financé par l'ambassade d'Allemagne à hauteur de 5 700 000 F CFA, et s'étend d'octobre à décembre 2023.

Le représentant de l'ambassade de l'Allemagne, Andréas Hartmann, chef de la Coopération développement, pour sa part, a rappelé que « l'Allemagne appuie le Mali dans le

cadre de son développement sur plusieurs plans ».

■ **Aminata Agaly Yattara**
Source : Mali Tribune

Dr. Moussa Coulibaly, sociologue : De la crise sécuritaire à la crise d'électricité

Selon Dr. Moussa Coulibaly, notre pays navigue en ce moment entre deux crises majeures dont la première va lentement et sûrement vers son épilogue et la seconde, liée à la mauvaise gouvernance dont l'énergie du Mali qui a souffert depuis plusieurs décennies.

D'après notre sociologue, la crise sécuritaire du Mali a été reconnue comme une crise multidimensionnelle et les Maliens s'en seraient rendus compte si les autorités maliennes avaient eu la possibilité d'exposer aux Nations unies les preuves des ingérences extérieures. Pour l'énergie, Dr. Coulibaly pense que c'est une mauvaise

gouvernance qui est entretenue systématiquement au sein de ce "grand corps malade" par les tenants d'une bourgeoisie parasitaire qui a décidé de faire du bien public un patrimoine de clan.

La demande d'électricité selon les chiffres de la banque mondiale au Mali croît de 10 % par an.

Ce qui reste déplorable à ses yeux, c'est que dans la capitale comme dans les grandes villes du Mali, les coupures de courant plombent les activités et engendrent des désagréments à tous les niveaux, de l'usine en passant par l'hôpital jusqu'à l'assiette autour des repas. Selon lui, un constat est unanime, c'est que l'énergie du Mali a atteint son seuil



d'incapacité et le contexte actuel de notre pays, tourné vers la refondation exige des mesures de redressement exceptionnelles tant dans la forme que dans le fond.

Notre Sociologue croit fort qu'il est une urgence en ce moment pour les autorités de la transition de réunir toutes les conditions de la transparence en procédant à des enquêtes sans complaisance permettant de situer le mal à la racine. "La justice doit être mise aux trousseaux de tous les criminels financiers impliqués et elle doit, sans état d'âme sévir avec la dernière rigueur pour servir

d'exemple", dit-il.

Cette crise de l'énergie peut être perçue, dit-il, comme le symbole d'une crise de croissance, une occasion pour les Maliens de s'orienter vers la culture du résultat. Les grandes sociétés et entreprises nationales ne doivent plus être gérées en fonction des critères d'appartenance à des milieux politiques ou militants mais en fonction des critères de compétences et d'intégrité morale.

Dr. Coulibaly rappellera aussi qu'à chaque fois que dans notre pays il

ya eu des mouvements de contestation qui ont abouti à des changements porteurs d'espoirs, la bonne gouvernance est toujours restée une chimère. En 1991, les Maliens ont fait la promotion du concept du "kojadjè" ce concept a servi de levier à la révolution du 26 mars 1991. Le vent de l'Est qui a soufflé au Sahel et qui a mis en place les régimes démocratiques ont fait la promotion de la "transparence". Selon lui, il s'agira pour les autorités actuelles de la transition d'aller à la refondation en s'inspirant des échecs du passé. Il faut punir avec la dernière rigueur les délinquants financiers, tout en mettant en place des mesures de réparation pour la bonne santé du trésor public.

A ses dires, "l'heure ne doit pas être à "une situation où il faut jeter le bébé avec l'eau du bain" mais la raison commande de dépassionner ce débat et de permettre à la justice de tirer toute la situation au clair afin de situer les responsabilités. Sur le moyen et le long terme, il est une nécessité d'envisager une exploitation de l'énergie solaire élargie à tout le pays".

La situation que vit notre armée au nord, à Kidal, avec tout le flou autour de la rétrocession de cette ville à l'armée malienne doit, selon lui, nous inciter à une plus grande vigilance au sud. Et de dire que c'est l'occasion pour chacun de faire le sacrifice ultime sur la dernière ligne droite.

Dr. Moussa Coulibaly, estime que les Maliens semblent l'avoir compris dans leur grande majorité. Aucun régime au Mali, quelle que soit sa nature, n'a autant bénéficié de l'accompagnement des Maliens. "Le bout du tunnel n'est plus long", a-t-il conclu.

■ **Ibrahima Ndiaye**

Source : Mali Tribune

www.malikile.com

Groupe scolaire de Yirimadio sud : Harouna Sankaré fait don d'un important lot de matériel !

Selon Dr. Moussa Coulibaly, notre pays navigue en ce moment entre deux crises majeures dont la première va lentement et sûrement vers son épilogue et la seconde, liée à la mauvaise gouvernance dont l'énergie du Mali qui a souffert depuis plusieurs décennies.



Après avoir été contacté par Douty Coulibaly, Directeur du centre d'animation pédagogique de Banankabougou, l'imam Cheick Harouna Sankaré a généreusement offert des tables-bancs au groupe scolaire de Yirimadio sud. Cela s'est déroulé le samedi 4 novembre 2023. La présence de Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, du représentant du maire de la commune VI, Alou Danfaga, du coordinateur des chefs de quartier, Sey-

dou Sangaré, du chef de quartier de Yirimadio, du personnel du centre d'animation pédagogique de Banankabougou, des enseignants et des élèves très heureux a rehaussé l'éclat de cette cérémonie.

La donation comprend 25 tables-bancs, 30 chaises, des climatiseurs pour les bureaux du centre d'animation pédagogique de Banankabougou et une importante quantité de carburant pour permettre aux agents du CAP de mener à bien leur activité quotidienne, qui est le suivi pédagogique. Par ce geste hau-

tement patriotique, l'imam Cheick Harouna Sankaré a soulagé la population de Yirimadio d'un fardeau considérable. Le chef de quartier de Yirimadio, le coordinateur des chefs de quartier de la commune VI, le représentant du maire de la Commune VI et le président du comité de gestion scolaire ont tous salué et remercié le donateur pour cet acte patriotique qui permettra aux élèves de suivre correctement les cours et, par conséquent, améliorera la qualité de l'éducation. Ils ont également invité les personnes fortunées de la Com-



mune VI à emboîter le pas de l'imam Cheick Harouna Sankaré.

Très satisfait de la réalisation de ce projet qui lui tenait à cœur, Douty Coulibaly, Directeur du centre d'animation pédagogique de Banankabougou, s'est joint à ses prédécesseurs pour saluer le bienfaiteur, qui n'en est pas à sa première expérience en matière de soulagement de ses compatriotes. Il a souligné que face à la crise que traverse notre pays, ils n'ont pas hésité à solliciter le soutien des personnes bienveillantes afin de créer un environnement propice à l'apprentissage pour les élèves. C'est dans cette optique que l'imam Cheick Harouna Sankaré a été contacté. Sans hésitation, il a répondu favorablement à l'appel

patriotique, d'où la tenue de cette cérémonie officielle de remise des tables-bancs au groupe scolaire de Yirimadio. Cela témoigne de son engagement à soutenir les autorités de la transition dans la réforme de notre système éducatif.

Lors de son intervention, l'imam Cheick Harouna Sankaré a souligné qu'il n'a fait que son devoir en offrant des tables-bancs et d'autres équipements au centre d'animation pédagogique de Banankabougou pour garantir une éducation de qualité. Connue pour son humilité, il a apprécié l'initiative entreprise par le directeur du centre d'animation pédagogique de Banankabougou. Il a également soutenu qu'il a entendu l'appel du chef de quartier de

Yirimadio. En réponse, il a fait don de 5 000 000 FCFA pour terminer la construction de la direction du second cycle de Yirimadio et des salles de classe dont les travaux étaient arrêtés.

En prime, un tableau de reconnaissance et un Ciwara ont été remis à l'imam Cheick Harouna Sankaré par la Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, en reconnaissance des innombrables actions qu'il ne cesse de poser pour un Mali émergent. Il est important de préciser que ces tableaux lui ont été offerts par les femmes du centre d'animation pédagogique de Banankabougou.

■ Ibrahim Sanogo



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Renouvellement de la division SNEC de Bougouni: Abdoulaye Sidi Sangaré élu pour un mandat de 5 ans

Assemblée générale



Le dimanche 29 octobre 2023, s'est tenue au groupe scolaire ALMAMY TIMBO de Bougouni une assemblée générale des enseignants des écoles communautaires de la région de Bougouni. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du renouvellement du bureau syndical du Syndicat National de l'Éducation et de la Culture (SNEC) de la région.

Présidée par M. Yoro Diakité, enseignant à l'école HAMED BABA, la cérémonie d'ouverture a eu lieu dans une salle de classe

à Médine en présence de Abdala Koné, enseignant à l'école KANKOU MOUSSA.

Cette assemblée, qui opposait Makan Mariko et Abdoulaye Sidi Sangaré, tous deux candidats, a regroupé 127 personnes, dont 28 femmes et 89 hommes, venant des différents villages et des différentes écoles de la région de Bougouni.

Prenant la parole, M. Falemba Doumbia, secrétaire général sortant de la division SNEC de Bougouni, a

remercié les différentes divisions, subdivisions et les militants du SNEC. Ensuite, M. Doumbia a fait un compte rendu fidèle du mandat de son bureau durant les cinq (5) années précédentes avant de démissionner. Remerciant les militants du SNEC de Bougouni pour leur engagement, leur détermination et leur courage, il a invité ses collègues à respecter scrupuleusement les mesures syndicales et sociales.

Ensuite, la commission a appelé

les 14 secrétaires généraux et les deux délégués pour départager les candidats Makan Mariko et Abdoulaye Sidi Sangaré. Après le vote des mandataires, Makan Mariko a obtenu 13 voix et Abdoulaye Sidi Sangaré a obtenu 29 voix sur 42 votants. Sans surprise, le candidat Abdoulaye Sidi Sangaré a été fraîchement élu à la tête de la division SNEC de Bougouni pour un mandat de 5 ans.

Après la proclamation des résultats du vote, Makan Mariko a félicité le nouveau secrétaire général. De plus, il a demandé aux militants du SNEC de prôner la paix et le dialogue au sein du syndicat. "Nous n'avons qu'un seul objectif, qui est l'intégration totale dans la fonction publique des collectivités. Nous devons tous soutenir le bureau pour que le syndicat puisse atteindre cet objectif", a-t-il conclu.

Malgré ce geste démocratique du secrétaire général sortant, des individus malveillants cherchent à semer le trouble dans le processus normal des choses. Depuis son élection par une écrasante majorité des votants, le nouveau secrétaire général Abdoulaye Sidiki Sangaré subit une forte pression de la part des membres du bureau national à Bamako pour obtenir sa démission.

La réaction des membres du bureau de Bougouni ne s'est pas fait attendre. "Pas question, notre secrétaire général, franchement élu, reste en poste. Même le secrétaire général sortant, dont le



maintien est demandé par Bamako, renonce et reconnaît la victoire du SEGAL Sangaré.

À noter que le nouveau bureau, récemment mis en place, compte 38 membres, dont 7 femmes et 31 hommes. Ces 38 personnes

ont désormais pour mission de défendre et relever les nombreux défis des militants du SNEC.

Affaire à suivre.

Siguéta Salimata Dembélé

Départ précipité de la MINUSMA de Kidal: Le parti DCA dénonce et condamne la duplicité de la Mission onusienne

Dans un communiqué publié le 1er novembre 2023 concernant le départ précipité de la MINUSMA de Kidal, le parti Demain

C'est Aujourd'hui (DCA), dirigé par son président l'Honorable Souleymane DEMBELE, a dénoncé et condamné la duplicité de la Mission

onusienne.

"Le parti Demain C'est Aujourd'hui (DCA) a appris avec amertume et



profond regret le départ précipité de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilité au Mali (MINUSMA) de la région de Kidal, sans en avoir informé les autorités maliennes. Ces actions, qui enfreignent le protocole entre les deux parties, révèlent la duplicité de la Mission onusienne en ce qui concerne la restitution de ses emprises, notamment celles de Kidal, aux autorités maliennes avant la date limite de leur retrait du Mali, fixée au 31 décembre 2023 et non négociable”, peut-on lire dans le communiqué.

Le document affirme que les actions de la MINUSMA confirment la thèse des autorités maliennes selon laquelle la mission onusienne, déployée sur le territoire malien pendant 10 ans avec pour mandat “d’appuyer les autorités maliennes dans la stabilisation de la situation sécuritaire, l’élimination des menaces et la prise de mesures

actives pour empêcher le retour d’éléments armés dans les zones concernées”, fait partie du problème. “Toutes ces choses ont conduit les autorités de transition à demander son retrait immédiat auprès du Conseil de sécurité de l’ONU, qui l’a adopté par le biais de la résolution 2690 du 30 juin 2023”, indique le communiqué.

Le parti Demain C’est Aujourd’hui (DCA) précise dans son communiqué que Kidal ne peut être une entité distincte de la République du Mali. “Par conséquent, il est juste et légitime que le retour de cette ville rebelle dans le giron malien soit un combat pour l’honneur et l’affirmation de la souveraineté nationale sur tout le territoire malien”, souligne-t-il.

Le parti Demain C’est Aujourd’hui, par le biais de son président, l’Honorable Souleymane DEMBELE, salue et encourage également

la bravoure et la détermination de nos forces armées qui, sous la direction éclairée de Son Excellence le Colonel Assimi Goita, Président de la Transition, continuent de renforcer leur mission essentielle de défense et de sécurisation des Maliens, où qu’ils se trouvent, ainsi que de leurs biens. Le parti Demain C’est Aujourd’hui (DCA) appelle à l’union sacrée autour des autorités de la transition en ces moments critiques pour notre nation. Nous exhortons les habitants de Kidal à rester calmes et compréhensifs, et à soutenir nos vaillants militaires et leurs sauveurs. De plus, le parti Demain C’est Aujourd’hui demande aux autorités maliennes de travailler en faveur d’une paix durable au Mali, seule garantie d’un développement socio-économique du pays.

Maffenin Diarra

Lutte contre l'enrichissement illicite : Le bilan positif de l'OCLEI

La lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite est un combat de longue haleine. Créé par l'ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015, l'office Central de Lutte Contre l'enrichissement Illicite (OCLEI) est l'institution nationale en charge de lutter contre le phénomène. Le présent dossier traite des points saillants des activités menées par l'OCLEI du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020.



L'OCLEI en bref L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est chargé de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de lutte contre l'enrichissement illicite au niveau national, sous-régional, régional et international. Pour mener à bien cette mission, l'OCLEI conçoit et exécute des activités de prévention de l'enrichissement illicite par l'information et la sensibilisation. Il contribue à la répression à travers

des enquêtes, assure la promotion de la collaboration interservices et de la coopération internationale. De même, l'OCLEI réalise diverses études et analyses dont la finalité est de contribuer à l'amélioration de la gestion publique. L'OCLEI repose sur un organe collégial composé de six représentants de l'Etat et de six représentants de la société civile au sens large. Cet organe collégial de douze membres est le Conseil de l'OCLEI.

Le Conseil de l'OCLEI prend toutes les décisions relatives aux actions de lutte contre l'enrichissement illicite. Réalisations faites du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020 Les grandes réalisations de l'OCLEI se chiffrent à six grands domaines d'activités. Il s'agit de la prévention, la contribution à la répression, le traitement des déclarations de biens, la coopération, les études et recommandations ; enfin l'évaluation des activités de lutte

contre l'enrichissement illicite.

Prévention

L'OCLEI a mené 19 activités d'information et de sensibilisation à travers le Mali ; 1 556 personnes ont participé à ces activités. L'OCLEI a accompagné la mise place de la Plateforme des Organisations syndicales de Lutte contre la Corruption composée de 3 centrales syndicales et de 6 syndicats.

Il a également noué un partenariat avec les confessions religieuses pour assurer la prévention de l'enrichissement illicite sous l'angle des religions.

Contribution à la répression

L'OCLEI a transmis à la justice 9 dossiers d'enrichissement illicite présumé. La valeur des biens présumés illicites dans ces 9 dossiers s'élève à 6 milliards 995 millions de fCfA. Dans ces dossiers, les enquêtes de l'OCLEI ont identifié 384 biens immobiliers, soit 34 maisons d'habitation, 72 bâtiments commerciaux ou professionnels, 139 parcelles et 78 concessions rurales totalisant 181 hectares.

Le montant total des entrées sur les comptes bancaires des 9 personnes s'élève à 3 milliards 671 millions de fCfA de 2014 à 2020. Dans la même période, leurs revenus légitimes s'élèvent à 444 millions de fCfA. Les personnes concernées sont un comptable, quatre cadres financiers, deux maires, un ministre et un préfet.

Les 3 dossiers transmis en 2019 ont été traités par le procureur de la République pendant environ

plusieurs mois en application des textes qui, dans ces cas, insistent sur les droits de la défense dans ce domaine.

Conformément au code de procédure pénale, deux d'entre eux ont été inculpés par des juges

d'instruction qui, en outre, ont pris des mesures conservatoires sur certains biens identifiés par l'OCLEI.

Pour l'ensemble des dossiers, la procédure judiciaire est en

cours sans aucune implication de l'OCLEI. En effet, selon les textes « la transmission du rapport au procureur dessaisit l'Office central ».

Déclarations de biens L'OCLEI a dénombré au niveau de la Cour suprême 1 351 déclarations déposées en 2019 et 2020. L'OCLEI a traité la totalité de ces déclarations.

L'OCLEI a constaté qu'en 2019, le Premier ministre et plusieurs ministres sont restés en fonction plusieurs mois sans avoir procédé à leur déclaration de biens.

Le retard a dépassé trois années pour certains d'entre eux. Par ailleurs, l'OCLEI a adopté une démarche méthodique, objective et systématique qui lui a permis d'identifier 48 personnes dont le patrimoine a subi des variations significatives. Des enquêtes ont été ouvertes sur ces cas.

Coopération

L'OCLEI a signé un protocole d'accord de partenariat et de coopération avec l'Office national de lutte contre la fraude et la Corruption du Sénégal (OfNAC). L'OCLEI a représenté le Mali dans le cadre du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la Corruption. Il a participé à l'examen du cadre juridique et institutionnel de lutte contre la corruption de la Colombie.

Il assiste également les autorités maliennes pour l'examen, en cours, du Mali par la France et les

Seychelles. L'OCLEI a organisé en février 2020 à Bamako une conférence de haut niveau sur la lutte contre la corruption avec l'appui technique et financier de l'ONUDD. Cette 1ère édition a regroupé une centaine de Maliens et les délégués de 17 pays, d'une université canadienne et de plusieurs organisations internationales dont l'ONUDD et INTERPOL.

La conférence de haut niveau de Bamako a porté sur le thème : « Promouvoir les bonnes pratiques

en matière de déclaration de biens et de recouvrement des avoirs ».

Etudes et recommandations

L'OCLEI a analysé certaines charges de personnel de l'Institut national de Prévoyance sociale (INPS). Cette analyse a décelé qu'en dehors de toute légalité, le directeur général adjoint de l'INPS a perçu 353,72 millions de fCfA comme indemnités de départ à la retraite. De même, l'agent comptable a perçu 1 milliard 700 millions de fCfA.

Aussi, il a été révélé que par mois, le directeur général adjoint perçoit une pension de plus de 6 millions de francs CfA. De son côté, l'agent comptable est à plus de 8 millions de francs CfA.

En outre, le directeur général de l'INPS perçoit un salaire brut de 54 millions de francs CfA par mois.

Dans les faits, la rémunération de ces 3 dirigeants s'élève à 1 milliard 900 millions de francs CfA par an, soit 7% de la masse salariale de l'ensemble des 1 197 employés de l'INPS.

Constat, la masse salariale totale de l'INPS atteint 21% de ses revenus récurrents alors que le ratio de référence de la Conférence interafricaine de la Prévoyance sociale (CIPRES) est de 15%. face à la situation, l'OCLEI demande aux autorités de procéder au recouvrement des sommes indûment perçues au titre des indemnités et pensions de retraite et de veiller sur le fonctionnement du Conseil d'administration de l'INPS.

Côté étude, l'OCLEI en a réalisé une sur la déontologie dans l'administration publique. Cette étude a révélé l'existence de 20 textes sur la déontologie des agents publics dont 2 textes à caractère général et 18 textes spécifiques à des corps.

Le constat est qu'en général, les agents ont une faible connaissance des codes d'éthique et de déontologie et que les manquements sont rarement sanctionnés. Pour améliorer

le niveau de connaissance et d'application des codes de déontologie, l'OCLEI recommande l'institution d'un référent déontologue dans les services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le référent déontologue devra être choisi parmi les agents ; il doit conseiller les agents et les chefs

de service sur la déontologie de leur corps.

Évaluation des activités de lutte contre l'enrichissement illicite Sur ce plan, l'OCLEI a analysé les rapports d'audit ou d'activité des structures de contrôle et autorités de régulation sectorielle.

En 2019, 51,4% des recommandations formulées par les structures de contrôle ont été entièrement mises en œuvre. En 2020, ce taux est retombé à 27,99%.

En outre, pour des motifs juridiques, les inspections des départements ministériels ne saisissent pas la justice. Cette situation favoriserait l'impunité.

L'OCLEI recommande que les textes soient clarifiés pour autoriser les structures de contrôle à dénoncer directement à la justice les infractions qu'elles découvrent pendant leurs contrôles.

L'OCLEI invite les structures impliquées dans la lutte contre l'enrichissement illicite à lui transmettre leurs rapports d'audit et d'activité pour lui permettre, conformément aux textes, de procéder à l'évaluation des activités de lutte contre l'enrichissement illicite et, ainsi, de formuler des recommandations pertinentes.

La lutte contre l'enrichissement illicite ne doit pas échouer. Plus que tout, l'épanouissement de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite sera plus éclatant en bénéficiant de la réaffirmation du soutien des plus hautes autorités de notre pays.

Service communication OCLEI

Delta News

Mairie de la commune du mandé: L'adm réclame le retour de Nouhoum Kélépili

Après la passation de témoin au contentieux de la mairie, l'Alliance des associations pour le Développement de la commune du Mandé (ADM) se bat pour le retour de Nouhoum Kélépili à son poste. Les responsables l'ont fait savoir à la faveur d'une rencontre tenue, ce samedi 21 octobre 2023, à l'école publique de Quezzindougou.



Dans un passé récent et conformément à l'instruction n°2023-001852/Matd-SG relative à l'application de nouvelles lois de la décentralisation, le président de l'autorité intérimaire de la commune du Mandé, Nouhoum Kélépili, a procédé à la passation de ses services au contentieux de la mairie à Kalabancoro. Mais, l'Alliance des

associations pour le Développement de la commune du Mandé (ADM) lui tend toujours la main à cause de son engagement pour le développement de la commune. Elle fait d'une pierre deux coups. Par la même occasion, elle a annoncé le lancement de ses activités en lançant l'appel aux 300 associations que compte la commune.

Dans la lecture du mémorandum, Hama Maïga, un membre de l'ADM, a fait savoir que le collectif des présidents des conseils de cercle du Mali a montré son désaccord avec la décision. De son point de vue, dans sa lettre de plaidoyer en date du 11 octobre 2023, sous le sceau de Boubacar Bolly, le collectif tient à rester jusqu'aux élections. Selon lui, les 52 bureaux sont unanimes sur cette décision.

Partant de ce fait, l'ADM dit défendre l'intérêt de la commune. C'est pourquoi elle dénonce cette décision qu'elle juge défavorable dans un état de droit. « Dans l'intérêt du Malikura, nous devons encourager les personnes et groupes de personnes qui travaillent dur, d'autant plus que monsieur Kélépili a été l'un des piliers du développement de la commune du Mandé, de sa fondation à nos jours », a-t-il martelé.

L'interlocuteur du jour a égrené quelques œuvres de Nouhoum Kélépili avant qu'il ne soit à la tête de la commune. Selon lui, il a réalisé des projets. Il s'agit, dit-il, de deux forages à Banankoro et Niaganinna, dont le premier avec l'aide de

la fondation ADA, le second sur fonds propres de 3.500.000 FCFA, la couverture également sur fonds propres de 2.000.000 FCFA de 3 salles de classes et la dotation en 4 lits médicalisés du centre de santé de Mamaribougou en 2009.

S'y ajoutent la dotation en poteaux métalliques pour les terrains de football dans 15 villages, la délivrance de 380 récépissés aux femmes et jeunes, la sécurisation d'un pont entre Ouezzindougou et Samanko avec les garde-fous. A l'en croire, de 2006 à nos jours, la coupe Nouhoum Kélépili est à sa 19ème édition. Elle est dédiée aux jeunes filles de l'AS Mandé qui ont remporté le championnat Africain au Libéria. Le slogan de cette coupe est « La transition malienne, une équipe résolument tournée vers l'avenir pour que vive le Mali, libre et prospère. »

Du point de vue de l'interlocuteur, pendant sa gestion comme président de l'autorité intérimaire, Nouhoum Kélépili a réalisé 32 actions. Elles portent sur l'installation de 7 forages en 2023, la clôture de 2 écoles dont 1 en cours, la construction d'un centre de

multifonctionnel pour les femmes dans la cour de la mairie, d'un centre de santé à Samaya.

Il n'a pas oublié de noter la dotation des écoles de la commune avec 750 tables-bancs, la mise en place d'une équipe de Ravec à la charge de la mairie pour satisfaire les besoins de la population, la clôture du potage de 2 hectares à Kamalé Soba etc. En outre, affirme-t-il, monsieur Kélépili a également mis fin à la vente abusive des terres cultivables et sensibilisé les éleveurs sur l'occupation du marché à bétail.

Aux dires de Hama Maïga, ce sont entre autres actions qui font que les chefs de village de la commune ont décidé à l'unanimité de confier la gestion de la commune à Kelepili. A l'entendre, ils se joignent à eux pour souffler dans la même trompette pour la paix et l'avancement de la commune du Mandé et du Malikura.

A noter que l'ADM demande aux autorités de la transition de revoir leur décision pour la paix et la stabilité dans la commune du Mandé.

Bazoumana KANE
L'Alerte

Révision annuelle des listes électorales : La COPER MALI sonne la mobilisation citoyenne

La Coalition des organisations partenaires pour des élections réussies au Mali (COPER Mali) a organisé une conférence de mobilisation citoyenne autour de la Révision annuelle des listes électorales (RALE). Cette activité qui s'est tenue le samedi 28 octobre 2023, à l'hôtel Massaley, avait pour but de mobiliser la population autour de cette opération capitale devant conduire à la bonne tenue des élections. C'était sous la présidence du président du COPER Mali, Mamadou Fadiala Kéita.

Depuis octobre 2019, COPER Mali, en partenariat avec le PNUD, s'investit à rendre l'opération de Révision annuelle des listes électorales (RALE) plus participative. C'est partant de là que depuis la mi-septembre de cette année, le consortium de 20 ONG regroupées au sein de COPER

est à pied d'œuvre sur l'ensemble du territoire pour informer, former, sensibiliser dans le seul but de mobiliser la population autour de la RALE. Membre de COPER, Aminata Oumar Touré a expliqué certains nombres d'objectifs spécifiques pour accroître la participation citoyenne à la RALE. Il s'agit, dit-elle,

de rendre lisible et visible l'apport du PNUD/ PAREM aux OSC pour une mobilisation accrue à l'opération de RALE ; mettre l'accent sur la validation des nouveaux majeurs sur les listes électorales et sensibiliser et mobiliser les jeunes, femmes, les hommes, les personnes en situation de handicap et les déplacés.



Le trésorier de COPER Mali, Noumoussa Sanogo, s'est penché sur la méthodologie d'intervention qui porte sur les animations de proximité, la mise à contribution des relais via la diffusion des communiqués radio, la publication d'articles de presse, la mise en ligne des messages et la formation ainsi que l'implication des autorités traditionnelles et coutumières. Il est à préciser que ces communications et animations se font en langues locales pour de meilleure compréhension des enjeux de la révision des listes électorales par la population.

Dans son discours, le président de COPER Mali, Mamadou Fadiala Kéita, a évoqué la portée de la RALE et le triptyque : paix, transparence et participation. Sur ces sujets, il a déclaré ce qui suit : « Au vu des objectifs déclinés, du temps imparti à la Révision annuelle des listes électorales, c'est-à-dire les trois derniers mois de l'année avec comme phase cruciale le mois d'octobre et des résultats attendus, l'on peut aisément conclure que l'impact de nos actions a trait à la prise de conscience progressive et salutaire des citoyens à faire de cette opération nationale à la

fois un engagement individuel et communautaire. C'est ce faisant que le fichier qui en sortira sera facteur de paix et de crédibilité des élections du fait du caractère participatif de la RALE ».

Considérant que le devenir et l'avenir de notre gouvernance qui se joue, le président de COPER a invité la population à faire de l'opération de la RALE une préoccupation majeure en se rendant auprès des commissions administratives.

Sidiki Dembélé
Source : Le Républicain

Une bibliothèque en braille : Pour l'institut des aveugles à 5 millions

“Ça devrait être le rôle de l'Etat. C'est l'Etat qui devrait le faire. Equiper l'Institut des jeunes aveugles (IJA) d'une bibliothèque en braille. Mais ce sont des anciens élèves de l'Institut et grâce à un jeu concours. On ne peut que féliciter ces jeunes. Sinon c'est l'Etat qui devrait le faire”, a fortement regretté un responsable du Centre d'animation pédagogique de Faladié, lors de l'ouverture de la bibliothèque en braille et inclusive de l'Institut des jeunes aveugles (IJA), ce début de semaine à Faladié.



La joie était immense. Les jeunes filles et jeunes garçons, élèves non et mal voyants de l'Institut des jeunes aveugles (IJA) avaient tous le sourire aux lèvres lors de l'inauguration de leur bibliothèque en braille et inclusive. Des élèves, des enseignants, des parents et autorités académiques et associatives ont pris part à cette cérémonie d'inauguration.

En tout, 92 livres et documents ont été transcrits en braille (écriture pour aveugle et très mal voyant) sur un fonds total de plus de 5 millions F CFA grâce à l'association “Ac-

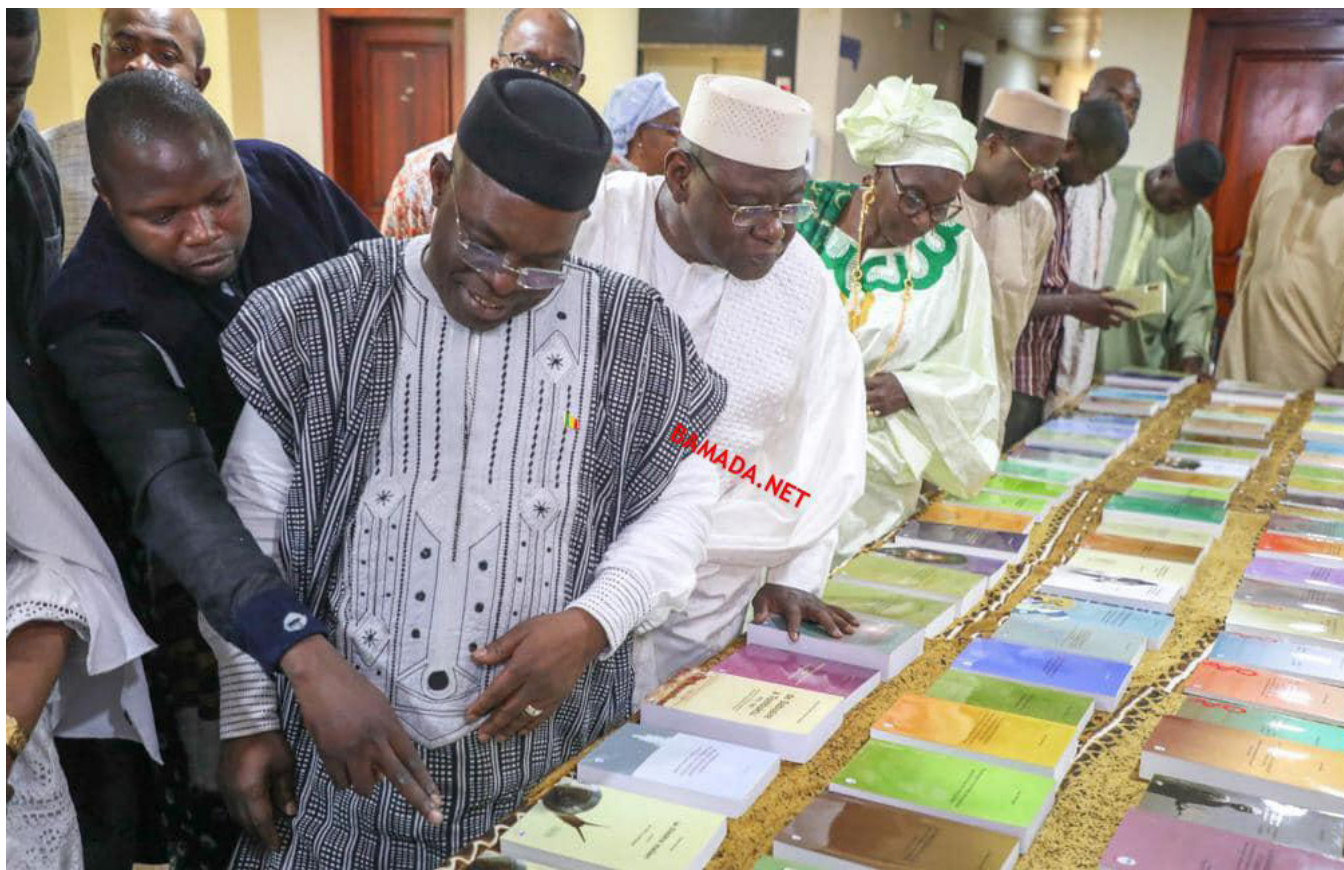
tion-jeunes” des anciens élèves de l'Institut des aveugles.

Des romans, des livres de lecture, de mathématiques, d'histoire et géo de l'ensemble des programmes de la première à la neuvième année. Selon le directeur de l'école, Ichia-ka Diabaté, 92 documents ont été transcrits en braille pour équiper la bibliothèque inclusive de l'IJA.

Cette initiative a été réalisée par l'association “Actions-jeunes” des anciens élèves de l'institut grâce à un jeu-concours télé “Instant

thé”, organisé par l'association Cultur'elles. Le jeu “Instant thé” consiste à mettre des groupes de jeunes en compétition sur présentation et plaidoirie pour un projet à grand impact social. “Actions-jeunes”, des anciens élèves ont porté ce projet de bibliothèque en braille et ont remporté le prix d'une valeur de 5 millions F CFA.

La bibliothèque en braille a été réalisée grâce à cette somme et le concours d'autres bailleurs. En plus du prix, les jeunes ont été appuyés par le groupe industriel Fofy et la



direction de la Bibliothèque nationale, selon Seydou Traoré d' "Actions-jeunes".

L'élève Chata Koné a donné le coup d'envoi en lisant ces quelques mots en braille : "Ministère de l'Éducation. Amadou Hampaté Bâ. L'enfant peulh. Amkoullel". L'émotion était grande dans la salle. Très heureuse, la fille de 16 ans n'en revenait pas. Avoir des romans à sa portée.

"Cette bibliothèque va nous permettre de lire beaucoup de livres et de connaître beaucoup de choses. Je serais fréquente ici pour lire", a-t-elle promis.

Mantchini Traoré, coordinatrice de l'association "Cultur'elles" et initiatrice de l'émission télé "Instant thé" dont le prix a permis en grande partie la réalisation de cette bibliothèque, a profité de l'occasion pour

annoncer la 4e édition de l'émission. L'émission sera bientôt lancée. Chaque groupe de jeunes peut postuler avec un projet à impact social. L'association "Cultur'elles", financera le projet qui remportera le premier prix, a-t-elle fait savoir.

Koureichy Cissé

Source : Mali Tribune

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikle.com

Afrique de l'Ouest

Soutien français à la CEDEAO pour restaurer la démocratie

La France augmentera son soutien à la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) pour restaurer la démocratie dans cette région frappée par de récents coups d'état, a déclaré vendredi la ministre française des affaires étrangères à Abuja.



Catherine Colonna était en visite au Nigeria, qui assure actuellement la présidence de la CEDEAO, pour discuter de la coopération bilatérale et de la sécurité régionale à l'heure où l'insécurité au Sahel s'aggrave.

La France a mis fin à ses opérations militaires anti-djihadistes au Mali et au Burkina Faso et a récemment commencé à retirer ses troupes du Niger. Dans ces trois pays, des juntes militaires ont pris le pouvoir suite à des coups d'État.

Les transitions vers la démocratie

sont bloquées au Mali et au Burkina Faso. Au Niger, la junte au pouvoir a également rejeté les demandes de la CEDEAO de rétablir immédiatement l'ordre constitutionnel, et insiste sur la mise en place d'une période transitoire de maximum trois ans.

La CEDEAO a imposé des sanctions au Niger et a menacé d'intervenir militairement si nécessaire.

La ministre française des Affaires étrangères Catherine Colonna (g) et son homologue nigérian Yusuf Tuggar, le 3 novembre 2023 à Abuja

A Abuja, Catherine Colonna a déclaré avoir discuté avec son homologue nigérian Yusuf Tuggar du soutien à apporter à la CEDEAO pour rétablir l'ordre constitutionnel au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

“Nous constatons que les calendriers de transition n'ont pas été respectés et que l'insécurité s'aggrave”, a-t-elle déclaré. “Nous devons faire mieux et nous serons là pour soutenir les efforts de la CEDEAO. La situation ne peut pas rester en l'état sans nuire à l'avenir des populations”.

“MESURES AUDACIEUSES ET DECISIVES”

La stratégie de la CEDEAO “de-meure de façon constante la poursuite de demandes claires de libération du président Bazoum, de retour à l’ordre constitutionnel le plus rapidement possible et par ailleurs, de sanctions qui pourraient être renforcées s’il le faut”, a dit un peu plus tard Mme Colonna à des médias français.

La ministre française des Affaires étrangères Catherine Colonna lors d’une conférence de presse, le 3 novembre 2023 à Abuja

A ce sujet, elle n’a pas exclu de “sanctionner individuellement des responsables, qu’ils soient militaires ou civils, du coup d’Etat au Niger”.

La ministre française n’a pas donné plus de détails sur la manière dont

son pays appuiera les efforts du bloc régional. L’Union européenne a également fait peu d’annonces récemment concernant de nouvelles mesures à l’égard des régimes dirigés par des militaires.

Le président du Nigeria, Bola Ahmed Tinubu, a déclaré dans un communiqué qu’il déployait “toutes les stratégies appropriées pour éviter une effusion de sang en République du Niger”.

“Nous reconnaissons les souhaits de notre peuple, il ne veut pas de guerre, mais cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas prendre des mesures audacieuses et décisives”, a ajouté le chef d’Etat.

Le président du Nigeria, Bola Ahmed Tinubu, et président de la CEDEAO, le 30 juillet 2023 à Abuja

Les pourparlers avec la junte nigérienne semblent s’être en grande

partie enlisés, les dirigeants issus du coup d’Etat ayant insisté sur la nécessité d’instaurer une transition de trois ans maximum.

Ils ont aussi exigé que la France retire ses 1.500 soldats, dont le départ a démarré en octobre et sera finalisé d’ici la fin de l’année.

En septembre, la junte au pouvoir au Mali a annoncé le report de l’élection présidentielle prévue en février. Aucune nouvelle date n’a été fixée.

Le Niger est confronté à deux insurrections djihadistes: un débordement dans le sud-est du pays d’un conflit de longue date au Nigeria voisin, et une offensive à l’ouest de militants venus du Mali et du Burkina Faso.

tv5monde

Guinée:

Fin de cavale pour Dadis Camara et deux de ses acolytes

Leur cavale n’aura duré que quelques heures. Le capitaine Moussa Dadis Camara ex président de la Guinée, les colonels Moussa Tiegboro Camara et Blaise Gomou tous, exfiltrés samedi matin de la prison civile de Conakry ont été repris et renvoyés en prison selon des sources officielles contactées par APA.

L’information a été confirmée en fin d’après midi-par l’État major des armées. Le général de division Ibrahima Sory Bangoura a indiqué que l’ancien chef de la junte ainsi que ses deux acolytes ont été renvoyés à la maison centrale de Conakry.

Selon le Chef d’Etat-major General des Armées de Guinée, les Forces de Défense et de sécurité ont également mis la main sur des individus qui ont permis l’exfiltration de

ces détenus à la prison.

Le Général Ibrahima Sory Bangoura a dénoncé une attaque «lâche» qui vise à «saboter les importantes réformes entreprises par le Chef de l’Etat, le Colonel Mamadi Doumbouya dans le cadre de la refondation de notre Etat et dont les résultats sont déjà visibles sur le terrain à la satisfaction du peuple souverain de Guinée».

Des poursuites contre les fugitifs

Dans un communiqué, le procureur général près la Cour d’appel de Conakry, en application des dispositions des articles 40 et suivants du code de procédure pénale, le magistrat Yamoussa Conté a instruit le tribunal militaire de saisir sans délai la Direction Centrale des Investigations Judiciaires de la Gendarmerie Nationale. Ce, pour des fins d’enquête contre le capitaine Dadis Camara, le colonel Blaise Gomou, le colonel Claude Pivi, le colonel Moussa Thiegboro Camara et



toutes autres personnes que l'enquête révélera sur les faits d'évasion, de détention illégale d'armes de guerre, d'association de malfaiteurs et complicité.

Sur les quatre évadés, seul le colonel Claude Pivi reste encore introuvable. Le chef d'état-major des armées a rassuré que « toutes les dispositions sécuritaires sont prises » pour le retrouver.

Pour certains avocats des évadés, tous jugés par le tribunal de Dixinn pour leur implication présumée dans le massacre du 28 septembre 2009, leurs clients sont plutôt victimes d'un enlèvement de la part des commandos qui ont attaqué la maison centrale de Conakry.

Sur les réseaux sociaux, le ministre de la Justice, Albert Charles Wright a réagi, assurant que « la justice ne cédera pas et ne cédera jamais » et que « ce procès ira jusqu'au bout ».

Ouvert en septembre 2022, le procès du massacre du 28 septembre 2009 a tenu en haleine les Guinéens

et la région ouest-africaine. Au nombre de onze, les accusés principalement constitués de dignitaires de l'ancienne junte dont Moussa Dadis Camara, ont défilé devant le prétoire.

Leur comparution a donné lieu à des révélations sur le déroulé de cette journée tragique qui a vu plus 157 personnes périr sous les balles des forces de sécurité. Cent neuf femmes ont été également victimes de viols.

Ancien aide de camp de Moussa Dadis Camara, Aboubacar Sidiki Diakité dit Toumba a fait porter le chapeau à son ancien patron. Exilé au Burkina Faso avant de revenir en Guinée pour les besoins du procès, l'ancien chef de la junte a été, à sa grande surprise, placé sous mandat de dépôt. Il a balayé d'un revers de main toutes les accusations portées contre lui par Toumba Diakité et le capitaine Marcel Guilavogui. Face au juge Ibrahima Sory II Tounkara, en décembre 2022, Moussa Dadis Camara avait affirmé être victime

d'un « complot » monté selon lui par l'ancien président Alpha Condé, le général Sékouba Konaté et leur « exécutant » Toumba Diakité.

Premier à comparaître parmi les accusés, le capitaine Guilavogui s'était fait remarquer pour ses « trous de mémoire ». Mais en juillet dernier, il a décidé de parler, poussant son avocat Me David Béavogui à se retirer de sa défense. De leur côté, les avocats de Dadis Camara avaient annoncé une plainte contre le capitaine Guilavogui pour tentative de chantage.

Après deux mois de pause, le procès a repris début octobre dernier, avec le défilé des parties civiles. L'ouverture de ce procès, une année après le renversement du régime d'Alpha Condé par le colonel Mamadi Doumbouya, est considérée comme une grande avancée par les organisations de défense des droits humains.

ASD/ac/APA

Basket-ball: Le stade malien renonce à la Bal

Médaillé de bronze de la précédente édition de la Basket-ball African League (BAL), le Stade malien de Bamako ne prendra pas part à la prochaine édition du tournoi. L'annonce a été faite par la direction du club qui a avancé plusieurs raisons.

La prochaine édition de la BAL se tiendra sans l'un des trois meilleurs clubs africains. Demi-finaliste, le Stade malien de Bamako s'était classé 3e de la compétition lors de l'édition passée. Médaillés de bronze, les Blancs de Bamako ont réalisé la meilleure performance d'un club malien dans le tournoi pour leur première participation alors que c'est l'AS Police qui a été le club précurseur du Mali.

Devenu champion du Mali, de nouveau, le Stade malien devait représenter le Mali à la phase finale de la BAL après les éliminatoires qui viennent de commencer au Cameroun. Mais malheureusement, tel ne sera plus le cas les pen-

sionnaires de Sotuba ayant décidé autrement.

Après le tirage au sort des éliminatoires, le Stade malien qui devait se rendre au Cameroun pour en découdre avec les Forces armées et police (Cameroun), Al Ahly Benghazi (Libye) et l'ASB Virunga (RD Congo) dans le groupe A de la Division Ouest n'y participe plus.

La direction du club a communiqué cette information le mardi 31 novembre avançant plusieurs raisons d'ordre financier surtout. Au-delà de l'incompréhension entre Sotuba et les organisateurs de la BAL sur certains points pour ne pas dire des

promesses non tenues, il se murmure également dans les coulisses que le Stade malien ne possède plus le même effectif qui l'a mené sur le podium de la précédente BAL.

S'estimant aussi être pris au dépourvu par les organisateurs de la BAL sur le plan organisationnel notamment, certains responsables du Stade indiquent qu'ils ne veulent pas faire une participation de touriste à la compétition et que l'idéal sera d'y renoncer. D'où cette décision de déclarer forfait.

AC.

Mali Tribune





Bélier (21 mars - 19 avril)

Que vous soyez au bureau ou à votre propre compte, il est essentiel de bien respecter votre planning. Cette feuille de route est la garantie de votre succès. Vous savez que vous manquez de temps pour accomplir tout ce dont vous rêvez. Seule une organisation sans faille peut vous guider sur la voie de la productivité. Vos partenaires professionnels vont très vite remarquer vos progrès spectaculaires. Leurs appréciations positives vous iront droit au cœur.



Taureau (20 avril - 19 mai)

C'est une journée de rêve au travail pour vous ! Tout se déroule comme vous le souhaitez. Vous prendrez du plaisir et serez content de réaliser vos activités. Si vous êtes indépendant, vous pourriez avoir la chance de décrocher un contrat très important. Restez bien à l'affût. Vous cherchez un nouveau poste ? Vous aurez de grandes opportunités pour entrer en contact avec une personne qui recherche précisément votre profil.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous croulez sous les dossiers. D'ordinaire, cela n'est pas pour vous déplaire, mais cette fois, vous en avez assez. Vous avez le sentiment que vos collègues se déchargent sur vous. Ce n'est pas tout à fait faux. Affirmez-vous, et osez dire non. Vous vous sentirez mieux. Si vous êtes freelance, ce sont vos partenaires qui jouent au jeu de la patate chaude. Là aussi, il faut poser les limites à respecter pour que ces partenariats fonctionnent pleinement.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous prenez d'excellentes décisions et avez un flair imbattable pour améliorer la situation de votre entreprise. Un client ou un concurrent pourrait vous tenter de vous faire un mauvais coup, mais vous saurez déjouer cela avec brio. Cette situation ne va faire qu'améliorer votre leadership. On vous prend au sérieux et il ne serait pas étonnant que votre hiérarchie vous propose de nouvelles responsabilités.



Lion (22 juillet - 23 août)

Au bureau, ne vous laissez pas faire et démontrez que vous avez aussi des idées ! Vous avez toujours eu une imagination débordante et un véritable sens de la créativité. C'est le moment de les mettre à l'épreuve et de montrer l'étendue de vos compétences ! Apprenez à avoir confiance en vous. Entourez-vous des personnes qui croient en vous. La réussite est au bout du chemin, soyez-en certain.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ne prenez pas trop d'initiatives, votre pile de dossiers est déjà bien assez haute. Qui plus est, votre sens aigu de la procrastination risque de faire plus de dégâts qu'autre chose. Tenez-vous-en à votre travail actuel et à vos projets en cours. Laissez la prise en charge de nouvelles commandes à vos collègues. Ce serait dommage de boire la tasse maintenant que vous vous êtes enfin organisé, pas vrai ?



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Attention aux coups bas de certains collègues ! Si vous êtes largement apprécié au sein du bureau, quelques-uns vous évitent comme la peste. Comme le dit si bien l'expression : « La bave du crapaud n'atteint pas la blanche colombe » ; méfiez-vous donc de ceux qui cherchent les embrouilles et n'écoutez pas les mauvaises langues. Concentrez-vous sur votre travail, sur vos relations avec le reste de l'équipe et tout pour le mieux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous excellez au travail aujourd'hui. Toutes vos idées seront appréciées et les relations avec vos collègues vont grandement s'améliorer. Vous pourriez même vous faire remarquer par vos supérieurs. Si vous êtes à la recherche d'un nouvel emploi, c'est un jour vraiment faste. Vos compétences seront appréciées et vous pourrez négocier au mieux les termes de votre contrat. Profitez-en ! Cela ne se présentera pas de sitôt.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous aimez les décisions rapides et mettez un point d'honneur à être le plus efficace possible. Toutefois, cette belle énergie vous mène parfois dans le mur. En effet, vous foncez sans réfléchir suffisamment en amont et votre manque d'anticipation vous joue des tours. Faites l'effort de planifier soigneusement vos tâches. Ce que vous voyez pour le moment comme une perte de temps vous garantira la réussite de tous vos projets à venir.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le temps sera votre allié pour vous sortir d'une situation délicate. Gardez confiance en vos capacités : vous êtes à la bonne place, et les jaloux cesseront bientôt de casser du sucre sur votre dos. Vous n'êtes pas responsable de tous les dysfonctionnements de votre entreprise. Heureusement, vous avez des collègues sur qui vous pouvez compter. C'est d'ailleurs ce qui vous aide à tenir. La récompense de tous vos efforts arrive bientôt !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Ne prenez pas comme une punition le fait de devoir réorienter un projet professionnel. Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin. Il est essentiel de tenir compte de l'avis des autres et de procéder à des aménagements. Une fois que vous aurez passé ce cap, votre projet sera plus solide. Vous pourrez alors emporter l'adhésion et vous féliciter de votre flexibilité ! À terme, celle-ci vous apportera des alliés utiles à votre progression.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez atteint un but professionnel. Désormais, pour éviter que la lassitude ne vous guette, vous vous mettez en quête de nouveaux challenges, mais vous ne savez pas par quel bout commencer. Faites-vous aider, posez des questions, vos supérieurs sont là pour vous accompagner dans une évolution méritée à votre poste. Il y a beaucoup à faire pour maintenir votre épanouissement professionnel au plus haut. Poussez les portes.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23